

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil de la Communauté de Communes ANDAINE-PASSAIS

Date convocation : 18/02/2022	L'an deux mil vingt-deux, le 24 février à 19h, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle principale du CIDPA-12, rue Jean Moulin à Juvigny Val d'Andaine sous la présidence de M. JARRY Sylvain,
Nombre de membres en exercice : 37	<u>Etaient présents,</u> Mmes MM. ADDA Françoise, ALLEAUME Philippe, BEAUCHEF Régis, BOULENT Daniel, BOURREE Marie-France, BOUVIER-WITTER Françoise, BRETON Dominique, CANU Emmanuel, CHESNAIS Joël, DREUX-COUSIN Virginie, DUBREUIL Benoît, DUMAINE Chantal, DUREUIL Brigitte, EUVELINE Jacques, Gaignon Loïc, GRANDIN Philippe, JARRY Sylvain, LAUNAY Didier, LERIVRAIN Bernard, LEROUX Éric, LEROUX Henri, LETELLIER Gislaine, MARTEAU Mildred, MOREAU Bernard, MOREL-GILLOT Dominique, PETITJEAN Olivier, RABLINEAU Jeannine, ROETZINGER Claudine, ROULLEAUX Éric, SERAIS Sylvie, TURCAN Philippe
Nombre de présents : 31	
Nombre de votants : 36	
	<u>Membre titulaire représenté par son suppléant</u> : M. COUPEL Christian <u>Absent excusé</u> : M. LERAY Christophe <u>Présents par procuration</u> : Mmes MM. BLOUET Jean- Pierre (pouvoir à M. PETITJEAN), CHEVALIER Manuela (pouvoir à Mme ADDA), DARGENT Michel (pouvoir à Mme BOURREE), DE VALLAMBRAS Marie-Thérèse (pouvoir à Mme MOREL-GILLOT), HAIRIE François (pouvoir à M. TURCAN Philippe) <u>Secrétaire de séance</u> : M. LEROUX Éric

CULTURE ET MEDIATHEQUES

Atelier tricot - Convention de partenariat avec l'association mains créatives en Andaine

Dans l'objectif d'attirer de nouveaux publics au sein de son réseau de médiathèques et plus précisément à la médiathèque de Juvigny, Alix Louis, référente du site, avait pris contact avec l'association Mains créatives en Andaine pour réfléchir à un partage de connaissances et de compétences autour du tricot à la médiathèque de Juvigny.

L'idée est de proposer un atelier tricot pour les adultes et enfants et pour le centre de loisirs situé juste à côté à la médiathèque.

Un cycle de 3 mercredis (14h30-15h30) sera donc proposé au public pour venir s'essayer ou perfectionner sa technique du tricot.

Les dates proposées sont les suivantes :

- Mercredi 16 février – tout public
- Mercredi 2 mars - tout public
- Mercredi 23 mars – réservée au centre de loisirs de Juvigny

Ces rendez-vous sont gratuits sur inscription.

Il a été convenu la prise en charge par le Réseau des Médiathèques de 3 allers-retours (Bagnoles-Juvigny) pour dédommager l'association. Le trajet entre Bagnoles et Juvigny représente aller-retour 16 kms, il sera donc pris en charge 48 kms pour les 3 rendez-vous. Le barème retenu pour le calcul des frais kilométriques appliquera le coefficient de 0.37 € du kilomètre. L'association devra donc produire une facture de 17.76 €.

L'association enverra donc une facture au R.i.M une fois les 3 mercredis effectués.

Enfin, suivant la fréquentation des 3 mercredis, l'association et le R.i.M feront un bilan et proposeront ou non de nouveaux rendez-vous. S'il y a d'autres rendez-vous, le dédommagement sera basé sur le même calcul.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **AUTORISE** le président à signer la convention de partenariat et tous les documents inhérents à cet atelier tricot

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

